



GTP

C O U P 2 P R E S S I O N

ART 1 : PRÉSENTATION

COUP 2 PRESSION est un concours de «HIP-HOP» conçu par la Diez family ou le **fair-play** et le **respect** d'autrui sont de rigueur.

Le but est avant tout de partager, s'amuser et de valoriser les participants, dans un esprit de compétition amicale.

Les règles sont simples, dans chaque catégorie les groupes s'affrontent en face à face sur un show d'environ **1 min** à **1min30** avec **élimination directe**, tout comme pour les battles.

Les groupes doivent donc préparer **3 mini show** d'**1 min** à **1min30**. Chaque club/association/particulier peut inscrire plusieurs groupes dans une même catégorie, à partir du moment où la moyenne d'âge est respectée.

Les groupes s'affrontent en **face à face** jusqu'à la finale ou le jury décidera du vainqueur.

ART 2 : CATEGORIES Battle Chorégraphique

Enfants : **- 12 ans**

Jeunes : **12 - 14 ans**

Ados : **15 - 17 ans**

Adultes : **+18ans(amateur)**

Adultes : **+18 ans(confirmer)**

Chaque danseur inscrit au concours chorégraphique avec son groupe peut s'inscrire en **battle individuel**.

Par conséquent s'il s'avère que des danseurs plus âgés que la catégorie soient dans le groupe, Ils devront s'en tenir à la chorégraphie de groupe et n'auront pas le droit de faire des enchainements différents (accro,solo etc...).

ART 3 : CATEGORIES Battle

Jeunes : -15 ans

Ados : -18 ans (à partir de 15 ans révolu)

Adultes : + 18 ans (révolu)

ART 4: DEROULEMENT DU BATTLE

La battle se fera par catégorie d'âge en 1 vs 1 All Style.
les **Pré-sélections** auront lieu à partir de **11H00**. Le jury est le même que pour le battle chorégraphique

Tarifs : **5€** par personne

Gagnant Adulte : 150€

Gagnant -18 ans : 100€

Gagnant - 14 : Chèque cadeau de 50€

A NOTER : Le paiement d'inscription au Battle est séparé du paiement d'inscription au concours.

la carte d'identité vous sera demandé à l'inscription

Aucun retard ne sera toléré

une seule participation au sélection sera accepté.

ART 5 : BATTLE CHOREGRAPHIQUE

Les groupes engagés doivent compter au moins 2 danseurs sur scène

En cas d'annulation , de non présentation ou retard du groupe l'équipe sera disqualifiée et qualifiera automatiquement son adversaire

le **tirage au sort** du concours se fera en direct via Facebook entre **24h** et **48h** avant l'événement.

Pour les catégories -14 , 15-17 , +18 confirmé une sélections vidéo sera faite pour le bon déroulement du concours .Un fois avis favorable votre inscription sera prise en compte

Chaque groupe aura le droit à 1 accompagnant, toute autre personne devra s'acquitter des frais d'entrée, l'ouverture des portes au public se fera à partir de **13h15**.

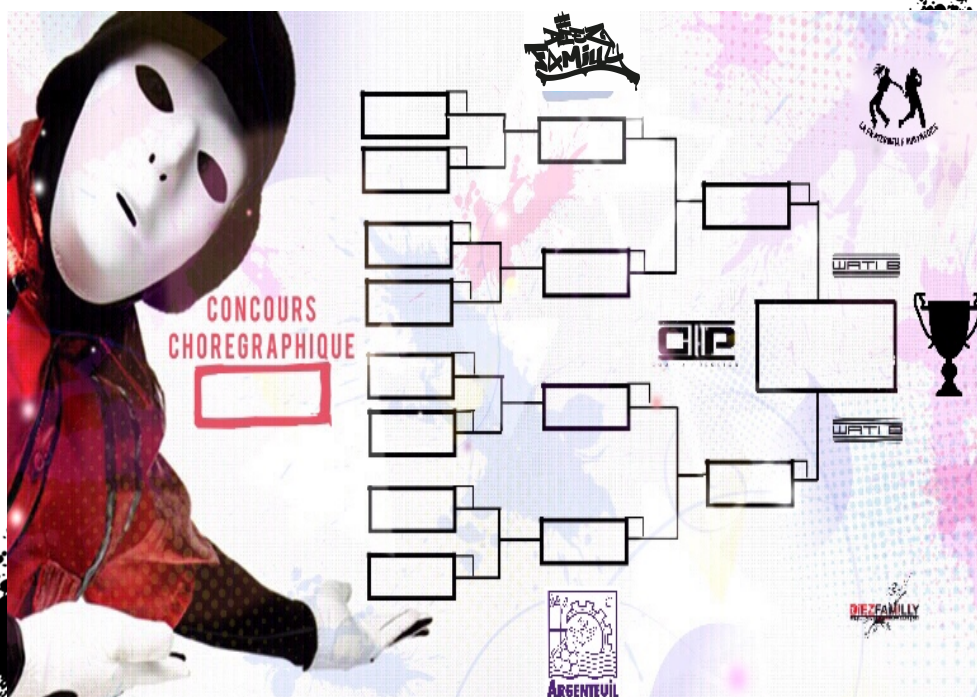
Tous les groupes devront envoyer leurs bandes son par mail et également ramener leurs bandes son en format WAVE sur une clé USB le jour J.

3 mini show de 1min à 1min30 classer par ordre de passage.

Lorsque vous gagnés C2P vous êtes OBLIGÉ de participer dans la catégorie supérieur l'année précédente en cas de participation.

L'organisation peut modifier la configuration des battles chorégraphique s'il n'y a pas 8 groupes dans la catégorie (armageddon, passage général etc..)

Il est important d'avoir un **RESPECT MUTUEL** envers chaque groupe. Le cas contraire l'irrespect sera sanctionné par une **disqualification IMMEDIATE**.



ART 6 : JURY

EN ATTENTE DE VALIDATION ,ILS VOUS SERONT
COMMUNIQUÉS VIA FACEBOOK

Le verdict du jury est Sans appel et impartial.
Si le teaming le permet une démonstration du jury sera proposée.

Les votes:

Le verdict du jury se fera à bras levé.

Critères de sélection :

- Originalité & Technique
- Dynamique / Coup de Pression
- Synchronisation
- communication avec public
- costume ou tenu de scène
- Interprétation

Le jury peut se permettre de disqualifier un groupe en raison d'une chorégraphie inappropriée ou vulgaire selon l'âge et les valeurs de l'évènement.

En cas d'égalité, le jury se mettra en accord et réalisera un choix définitif. Un autre passage pourra être demandé.

ART 7 : RESULTATS

Groupe et battle : Ils seront rendus à la fin de chaque représentation après délibération du jury.

Une coupe sera remise aux 2 premiers de chaque catégorie.

Money Price 1er catégorie Adultes +18 ans (confirmés) : 600 €

Money Price 1er catégorie Ados 15 – 17 ans : 300 €

Money Price 1er battle catégorie +18 : 150 €

Money Price 1er Battle catégorie ados -18 : 100 €

Prix pour 1er Battle catégorie -14 : Chèque cadeau 50 €

ART 8 : REPETITION

Arrivée des groupes : à partir de **10H45** (à préciser au responsable pour organiser les test scène).

Chaque groupe devra récupérer ses bracelets d'accès auprès de l'organisation.

Afin de permettre le meilleur déroulement possible, merci de nous communiquer votre heure d'arrivée (à partir de **10H45 et 12H au plus tard**) et de respecter cette dernière pour pouvoir gérer les teste scène.

NB : En cas de **retard**, il sera **impossible d'effectuer les balances**.

ART 9 : L'ENTREE :

L'entrée sera payante pour les spectateurs.

Tarifs : **5€** par personne

Ouverture des portes : **13H15**

Centre sportif du Mont Valérien

22 rue de suresnes, 92000 Nanterre.

ART 10 : MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Remplir un formulaire par groupe et y joindre le paiement de l'inscription au concours (**30€ par groupe / 5€ par personne pour le battle**).
- les **videos** pour les catégories concernées
- Merci de mettre **l'ordre** du chèque à :
- **association diez family.**
- Nous le transmettre au plus vite pour réserver votre place.
- joindre les autorisations parentales pour chaque danseurs
- un photocopie de votre pièce d'identité.
- Le règlement signé par tous le groupe.

IMPORTANT

Places limitées à 8 groupes par catégorie.

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez vous inscrire sur le site diezfamilly.com puis vous acquitter des frais d'inscription, ensuite rdv le jour j avec les autorisations parentale pour les mineurs
vous pouvez télécharger le règlement et l'autorisation parentale à tout moment sur le site diezfamilly.com

ART 11 : DESISTEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf annulation du concours.

ART 12 : RESPONSABILITES / SANCTIONS :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol, ou accident.

Il convient donc à chaque groupe d'assurer la protection de ses affaires personnelles et au bon comportement de chaque membre du groupe avant, pendant et après l'évènement.

En cas de litige Les organisateurs n'hésiterons pas à prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'évènement

Chaque danseur s'engage à respecter les locaux mis à disposition, ainsi que l'équipe du staff et de l'association. Chaque participant s'engage à respecter ses règles afin d'assurer le bon déroulement de l'évènement. La sanction encourue est l'élimination immédiate.